Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 9 (1901)
Heft: 12

Artikel: Un monument historique aux Enchères
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-10740

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'habituer de plus en plus à ces exigences et à les satisfaire dans une grande mesure. Ils ne furent délivrés de ces exactions que cinq ans plus tard, lorsque sonna enfin l'heure de la souveraineté dans le canton de Vaud nouvellement constitué.

Eug. Mottaz.

UN MONUMENT HISTORIQUE AUX ENCHÈRES

La *Gazette de Lausanne* publie, sous le titre ci-dessus, une intéressante communication de son correspondant bernois. Nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire :

Le 20 novembre, tandis que le Grand Conseil bernois délibérait sur la conservation des monuments historiques, l'Etat de Berne vendait en mises publiques l'ancien hôtel de l'Etat extérieur, rue de l'Arsenal. Un marchand dont les magasins touchent à ce ravissant édifice en offre 100,000 francs, et il incombe maintenant au conseil exécutif de dire si, moyennant ce prix, il va aliéner le plus noble spécimen de style français que possède la ville fédérale.

D'après une notice que vient de publier dans le *Bund* une plume experte, l'hôtel de la rue de l'Arsenal a été construit dans les années 1728 et 1729 par l'architecte Schildknecht, sur un terrain acquis de la société bourgeoise des tireurs par la société de l'Aeusser Stand, ou Etat extérieur.

La façade de l'hôtel, construite en molasse et en grand appareil, appartient encore au style Louis XIV, mais sans rien de compassé ni de solennel. Elle se distingue surtout par la justesse des proportions et l'élégance sobre de l'ornementation. Tournée au nord, elle est un peu noircie par les intempéries, mais point dégradée.

Acheté en 1817 par l'Etat de Berne pour le prix de 25,000 francs vieux taux, l'hôtel de la rue de l'Arsenal sert maintenant aux enchères publiques, destination modeste qui contraste avec son glorieux passé. Jusqu'à 1798 il a été le lieu de réunion des jeunes patriciens qui composaient la

société de l'Etat extérieur [1] et s'y préparaient à remplir les charges publiques. Cette singulière association était organisée sur le modèle de l'Etat bernois ; elle avait comme lui son avoyer, ses conseillers et ses baillis. Elle traitait des affaires calquées sur celles soumises aux autorités, et poussait la fidélité de l'imitation jusqu'à contracter des emprunts consolidés. Les armes symboliques de cet Etat en dehors de l'Etat représentaient un singe à cheval sur une écrevisse et se regardant au miroir [2]. Un écu portant ces armes était sculpté dans le fronton de l'hôtel. Il a été martelé à la chute de l'ancien régime, époque à partir de laquelle l'immeuble de la rue de l'Arsenal, devenu propriété de la ville de Berne, a abrité plusieurs assemblées mémorables.

Ce furent d'abord, en 1799, les sénateurs de la République helvétique qui vinrent siéger à l'hôtel de l'Etat extérieur et y arborèrent des écharpes dont les couleurs — vert, rouge et jaune — étaient identiques à celles des précédents propriétaires. En 1804, les députés de la Diète, rétablie par l'Acte de médiation, remplacèrent les sénateurs helvétiques. Toutes les Diètes convoquées ensuite à Berne furent tenues là, y compris celle de 1847 qui déclara la guerre au Sonderbund.

En 1831 l'hôtel de la rue de l'Arsenal reçut la Constituante bernoise. De 1848 à 1858 il abrita le Conseil des Etats. L'Union postale universelle y fut fondée en 1874, et de 1850 à 1900 les assises du Mittelland bernois y ont tenu leurs sessions.

Telle est, en raccourci, l'histoire de l'édifice dont l'Etat de Berne est en train de se défaire, et qui deviendra peut-être un dépôt de marchandises ou une brasserie, s'il n'est pas démoli. Espérons que le Grand Conseil empêchera cette

[1] Voir au sujet de cette curieuse institution la *Revue Historique Vaudoise*, 1895, p. 74 et suivantes.

[2] Sa devise était : *Imitamur quod speramus.*

profanation, qui paraît rencontrer quelque opposition dans ses rangs. Le robuste bon sens de plusieurs députés n'admet pas que l'Etat de Berne se dessaisisse de l'hôtel de l'Aeusser Stand au moment où il proclame dans une loi sa sollicitude à l'égard des œuvres artistiques et des monuments historiques.

Il semble qu'il ne devrait pas être difficile de trouver à cet hôtel une affectation honorable et garantissant sa conservation. La ville fédérale est pauvre en salles de réunion : pourquoi celle de la rue de l'Arsenal ne serait-elle pas aménagée à l'usage de quelques-unes de nos grandes sociétés, qui en payeraient le loyer ?

Mais peut-être l'hôtel de l'Etat extérieur a-t-il des ennemis cachés qui veulent sa perte ? Sa pure façade, exécutée dans un style qui a droit de cité à Berne, ne proteste-t-elle point contre l'infidélité de la ville fédérale à la tradition et au goût des générations qui ont précédé la nôtre ?

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La X^e^ réunion annuelle de la **Société suisse d'héraldique,** qui s'esttenue à Fribourg, a débuté par la visite de la très intéressante exposition d'ouvrages rares, de diplômes, de sceaux et de documents, improvisée dans l'une des salles du Musée historique, et pour laquelle on avait mis à contribution les archives d'Etat de Fribourg, la Bibliothèque cantonale, la Bibliothèque économique, diverses collections particulières et le Musée lui-même.

Les héraldistes suisses, au nombre d'une quarantaine ont feuilleté avec un vif intérêt le fameux *Fahnenbuch*, dans lequel le peintre Crolot (XVII^e^ siècle), a reproduit avec un art merveilleux les vieux drapeaux conquis par les Fribourgeois dans les guerres de Bourgogne, de Souabe et d Italie et qui ornaient naguère le chœur de Saint-Nicolas; la *Burgmeisterordnung*, ornée des armoiries des bourgmestres de Fribourg depuis 1626; la collection diplomatique et le nobiliaire d'Hauterive; le *Katharinabuch* (1577), rédigé par le prévôt Pierre Schneuwly et enrichi des armoiries du Petit Conseil de l'époque; l'Armorial manuscrit de Zurich de 1713, propriété de